

Le Général de Gaulle à Chartres

23 août 1944

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport d'ensemble sur les principaux événements survenus du 15 au 25 août 1944, journées au cours desquelles le département d'Eure-et-Loir a été libéré de la tutelle allemande. (...)

Rédigé par Maurice Verney, commissaire de police spécial (autrement dit, le patron des Renseignements Généraux...)

Le 23 août, la ville de Chartres a eu l'honneur de recevoir le général de Gaulle.

Dès avant-midi, une foule compacte se masse place des Épars, sur la place Sainte-Foy et sur la place Collin d'Harleville, face à la préfecture. On se presse aux balcons, aux fenêtres, sur les toits, dans les arbres et devant les immeubles décorés des drapeaux français et alliés.

La voiture du général de Gaulle, précédée d'estafettes motocyclistes de la police nationale et accompagnée de sa suite, arrive place des Épars à 14 heures. Vêtu d'une tenue kaki, le Général de Gaulle en descend, ovationné par des milliers de personnes. En compagnie du colonel de Rancourt et de ses officiers d'ordonnance, il passe à pied le boulevard Sainte-Foy et gagne sous les acclamations répétées l'hôtel de la préfecture, dont il franchit les portes à 14h10.

Massés dans la cour d'honneur, les troupes indigènes et les hommes du FFI, sous les ordres du commandant Sinclair, s'immobilisent dans un impeccable grade-à-vous. M. Chadel, préfet d'Eure-et-Loir, s'est porté au devant du général que la foule ne cesse d'acclamer. Après l'offre par une fillette d'une gerbe tricolore, ce sont les présentations officielles. Parmi les personnalités, on note le général Valin et son chef d'état-major, le général Gaujour, l'amiral d'Argenlieu, commandant les forces navales françaises en Grand-Bretagne, l'officier américain commandant la place de Chartres, MM. Le Trocquer, Viollette, président du conseil général et nouveau maire de Dreux, Triballet, député, le docteur Haye, maire de Chartres, Rocques, sous-préfet de Dreux, monseigneur Harscouët, évêque de Chartres, Chassin,

chef de cabinet, M. Beudet-Germain, secrétaire général de préfecture, etc.

Pour chacun, le général de Gaulle a un mot aimable. Il salue les glorieux défenseurs de Chartres et s'incline devant les drapeaux et la délégation des Anciens combattants de 1914-1918.

Tandis qu'opèrent cinéastes et photographes français et américains, les autorités gagnent le cabinet de M. le préfet. Le général de Gaulle, après s'être entretenu quelques instants avec M. Chadel, se dirige vers le clos Saint-Jean, où il arrive à 14h45. Accompagné de M. le préfet, il s'incline devant les tombes des civils et des FFI tués, puis il gagne la cathédrale où est entonné un Magnificat.

A 14h55, il se dirige vers l'hôtel des PTT, salué par une chaleureuse ovation. De la tribune installée sur le perron de l'édifice, le général prononce une allocution. Très simplement, il dit combine l'émeut l'accueil de Chartres libéré, de Chartres sur le chemin de Paris, c'est-à-dire sur le chemin de la victoire. Il sait quels sont les sentiments de tous les fils et filles de France, enfants dévoués d'une même patrie que nous voulons libre, forte et grande. Mais la guerre n'est pas terminée. Il faut que l'ennemi qui a outragé notre sol soit châtié et mis pour toujours hors d'état de nuire. Nous y parviendrons avec le concours de nos alliés et de nos armées venues de l'empire ou jaillies du sol national.

Ce bref discours est haché d'applaudissements. En terminant, le général de Gaulle convie l'assistance à chanter la Marseillaise. Accompagnée par les fanfares locales, la foule exécute avec enthousiasme notre hymne national. Puis, toujours salué par des acclamations, le général, protégé par le service d'ordre, remonte en voiture et regagne la préfecture.

Un déjeuner servi à 15h10 suit cette manifestation à l'issue duquel M. Maurice Viollette prononce un toast aux alliés et au général de Gaulle après avoir invoqué la mémoire de Marceau, enfant du département.

À 17 heures, le général s'entretient longuement avec M. le préfet et les différents chefs de service, ainsi qu'avec le Conseil départemental de la Résistance. Les conseils municipaux, la situation militaire et politique sont successivement l'objet de ces entretiens attentifs.

À 18 heures 30, le chef du Gouvernement, accompagné de M. Le Trocquer, de M. le préfet et de M. le secrétaire général, prenait la direction de Rambouillet libéré.